

OFFRE EMPLOI : DIRECTEUR/TRICE SERVICE PERISCOLAIRE

Détails de l'offre

Famille de métiers

Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

Grade(s) recherché(s)

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Animateur

Animateur principal de 1ère classe

Animateur principal de 2ème classe

Métier(s)

[Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire](#)

Ouvert aux contractuels

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste spécifique dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail

Temps complet

Télétravail

Non

Management

Oui

Expérience souhaitée

Confirmé

Rémunération indicative

Selon grille indiciaire et profil du candidat

Descriptif de l'emploi

PULLIGNY, petit village de 1100 habitants est situé au bord de la rivière Madon, à quelques pas de Nancy. La commune compte également de nombreux espaces verts publics, avec notamment des forêts, des champs cultivés et des prairies naturelles. La commune est dotée d'équipements sportifs, culturels et commerciaux ; ainsi que des espaces verts, un massif forestier avec sentiers de randonnées. La Mairie comprend une dizaine d'agents administratifs et techniques.

Missions / conditions d'exercice

La commune de PULLIGNY (environ 1100 habitants) recherche un directeur du service périscolaire (H/F) pour assurer le fonctionnement de l'accueil périscolaire (matin, midi et

soir) et la mise en place de projets. Il intervient également sur les temps extrascolaires (mercredis durant la période scolaire).

ACTIVITÉS PRINCIPALES ET SPÉCIFIQUES

Les activités se décomposent comme suit :

- *Coordination, impulsion et animation de l'équipe d'animateurs.
- *Accompagnement de l'équipe d'animateurs dans le respect du projet pédagogique et politique.
- *Elaboration, proposition, suivi et bilan des projets d'animation.
- *Communication et transmission d'informations auprès des différents partenaires, l'école, les services municipaux et les familles.
- *Accueil et animation des groupes d'enfants en activités éducatives, accompagnement des publics accueillis

Profils recherchés

Connaissances :

- *Maîtrise de la réglementation relative à l'organisation d'accueils collectifs de mineurs et à la mise en œuvre des activités
- *Maîtrise des techniques d'animation, d'encadrement
- *Qualités d'observation, de communication, d'écoute, de diplomatie
- *Connaissance des techniques de gestion des conflits
- *Connaissance des rythmes de l'enfant
- *Connaissance du développement psychologique et affectif de l'enfant
- *Qualités requises
- *Qualité d'accueil des enfants et des familles
- *Veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants et au bon déroulement des activités
- *Disponibilité et écoute
- *Autonomie, capacité d'initiative
- *Être capable de travailler en équipe et de faire travailler une équipe
- *Rigueur et sens des responsabilités
- *Capacité d'adaptation
- *Ponctualité, assiduité
- *Comportement exemplaire (langage, tenue, attitude)
- *Sens du service public

Diplôme requis

BPJEPS

Contact et modalités de candidature

Contact

0383674831

Informations complémentaires

Vous vous reconnaissez ? N'hésitez plus, postulez ! Déposez votre candidature (CV + Lettre de motivation) via le lien suivant :

<https://www.agirhe.cdg54.fr/Recrut/default.aspx?offre=OcBLo7d4wBEXH1ofY2TVgg==2>

Seules les candidatures déposées sur ce lien seront étudiées.

Lien de candidature

<https://www.agirhe.cdg54.fr/Recrut/default.aspx?offre=OcBLo7d4wBEXH1ofY2TVgg==2>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.